Comment créer un regroupement de licenciés ?

Saison 2026 - 2027

Un regroupement de licenciés est un dispositif de circulation des licenciés réservé aux GSA appartenant à un même bassin de pratique :

- Le regroupement de licenciés est réservé aux licenciés compétition extension volley-ball, des catégories M13 à M21 & Séniors.
- Le regroupement de licenciés est réservé uniquement aux GSA dans l'incapacité de constituer une équipe ou une seconde équipe dans une catégorie d'âge. Il permet à des "joueurs isolés" de constituer une équipe avec des licenciés issus d'autres GSA du même bassin de pratique. Les joueurs conservent leur appartenance à leur GSA d'origine. Ce dispositif est applicable aux compétitions départementales et régionales, à l'exclusion des compétitions nationales.
- Vous pouvez retrouver le règlement des bassins de pratique et des regroupements de licenciés à l'article 45 du Règlement Général des Licences et des Groupements Sportifs Affiliés.

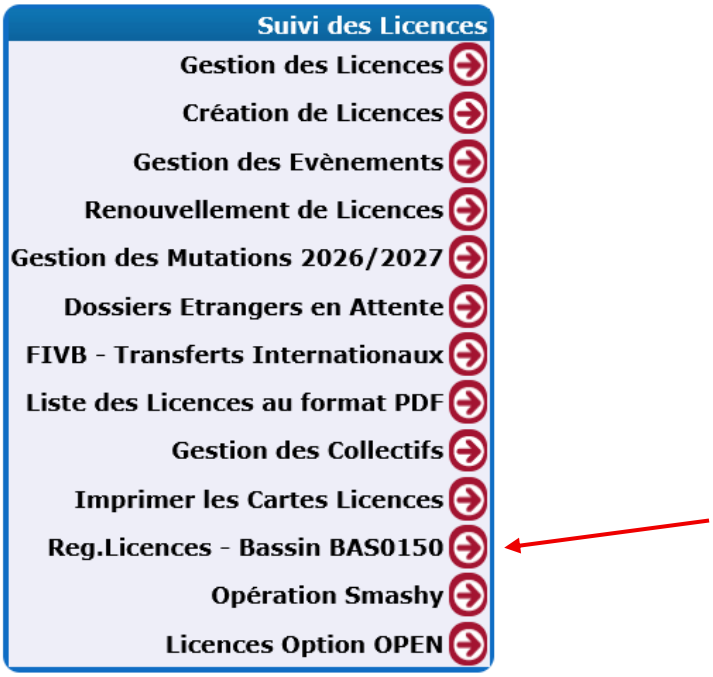
Ce tutoriel a pour objectif de vous aider dans la création de vos regroupements de licenciés sur l'Espace clubs.

Sommaire :

1. **Créer le collectif regroupement de licenciés**
2. **Dépôt des documents du regroupement de licenciés**
3. **Ajouter les licenciés du GSA support**
4. **Ajouter les licenciés du ou des autres GSA du même bassin de pratique**
5. **Valider le rattachement des licenciés du ou des GSA d'origine au GSA support**
6. **Validation de ces licences par la ligue régionale**

1. Créer le collectif regroupement de licenciés (GSA support)

Le GSA support, chargé d'engager le collectif en son nom et bénéficiaire des droits sportifs associés, doit créer le collectif via le module « Reg.Licences – BassinBASXXXX », dans la rubrique « Suivi des Licences » :



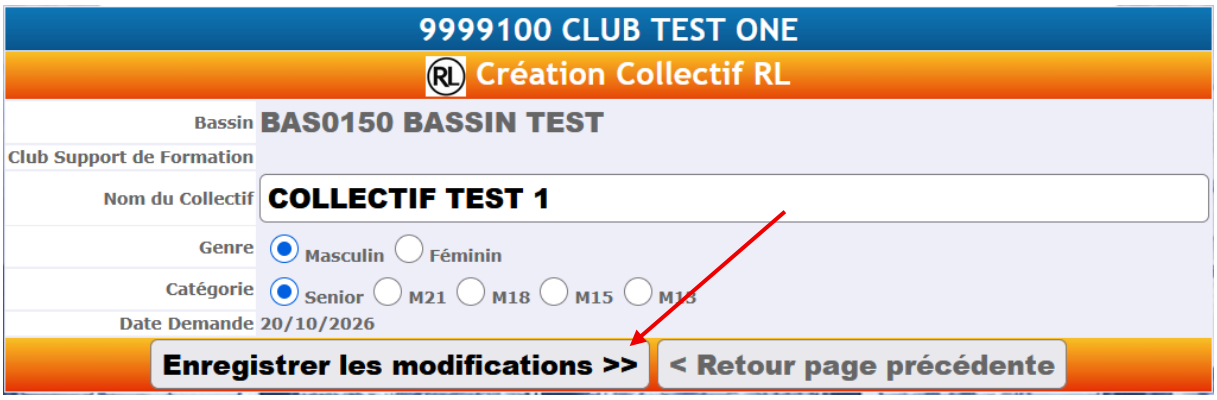
Cliquez sur le symbole RL en dessous de « Collectifs RL » :



Ensuite, sur « Ajouter un Collectif RL » :



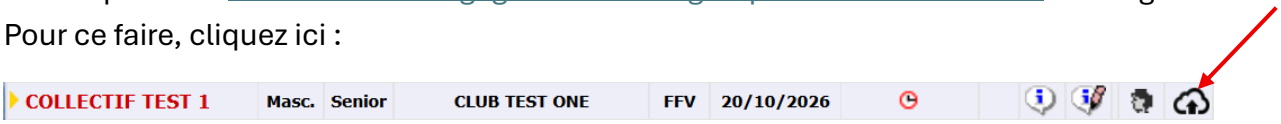
Vous pouvez ensuite renseigner le nom, genre et catégorie de ce regroupement de licenciés. Une fois effectué, cliquez sur « Enregistrer les modifications » :



Votre collectif apparaît désormais dans la liste des collectifs regroupement de licenciés. Il faut désormais le faire valider administrativement par votre ligue régionale.

2. Dépôt des documents du regroupement de licenciés (GSA support)

Afin que la ligue régionale valide la création de ce collectif regroupement de licenciés, il faut déposer la Convention d'Engagement de Regroupement de Licenciés renseignée. Pour ce faire, cliquez ici :



Vous pouvez maintenant ajouter votre convention signée au format PDF.

Une fois le document déposé, votre ligue régionale vérifiera la cohérence entre la convention et la demande de création de collectif (catégorie et genre). Puis, elle vérifiera que la signature de tous les GSA concernés est présente, ainsi que celle de la Commission Sportive territoriale compétente. Si tous ces éléments sont corrects, alors la ligue procédera à la validation administrative de cette création.

Une fois la demande de création de collectif regroupement de licenciés validée par la ligue régionale, le marqueur de validation sera coché :



3. Ajouter les licenciés du GSA support (GSA support)

Le GSA support peut maintenant ajouter ses propres licenciés, en cliquant sur le symbole ci-dessous :



Puis sur le « + » :



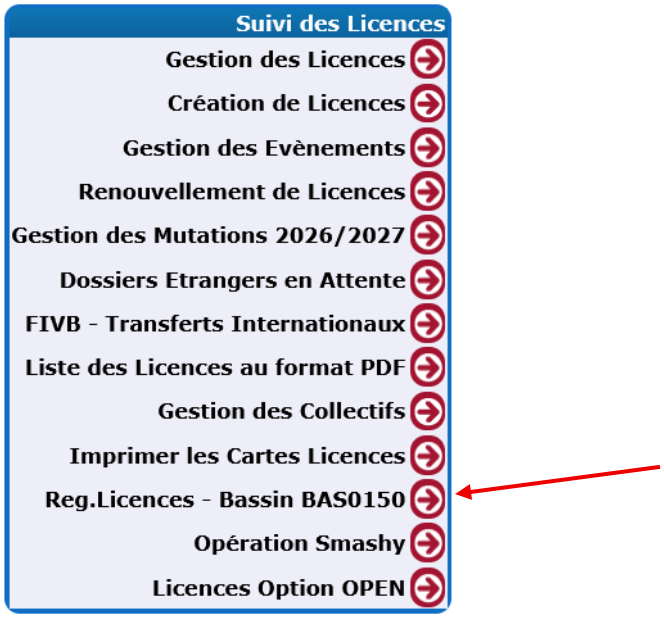
Sélectionnez ensuite le licencié de votre GSA que vous souhaitez ajouter à ce regroupement de licenciés et appuyer sur « Enregistrer les modifications ».

Répétez cette étape autant de fois que vous souhaitez ajouter un licencié du GSA support à ce collectif regroupement de licenciés.

4. Ajouter les licenciés du ou des autres GSA du même bassin de pratique (GSA d'origine)

Les GSA d'origine sont les GSA du même bassin de pratique que le GSA support, dont les licenciés souhaitent participer au regroupement de licenciés.

Chaque GSA d'origine doit se rendre dans le module dédié aux regroupements de licenciés afin d'effectuer les démarches nécessaires à l'ajout de ses licenciés au collectif constitué par le GSA support.



Puis, cliquez sur le symbole RL en dessous de « Collectifs RL » :



Cliquez ensuite ici :



Le ou les GSA d'origine peuvent désormais ajouter leurs licenciés à ce collectif regroupement de licenciés en appuyant sur le « + » :



Sélectionnez ensuite le licencié de ou des GSA d'origine que vous souhaitez ajouter à ce regroupement de licenciés et appuyer sur « Enregistrer les modifications ».

Répétez cette étape autant de fois que vous souhaitez ajouter un licencié du ou des GSA d'origine à ce collectif.

5. Valider le rattachement des licenciés du ou des GSA d'origine au GSA support (GSA support)

Le GSA support doit maintenant valider le rattachement des licenciés du ou des GSA d'origine au collectif regroupement de licenciés.

Rendez-vous sur le détail des licenciés membres du collectif regroupement de licenciés :



Vous verrez apparaître la demande de rattachement de licenciés à ce collectif par les GSA d'origine. Vous pouvez désormais valider ou invalider ces demandes en cliquant sur le symbole sous « V.CSF » :



Si vous souhaitez rattacher ce licencié au collectif regroupement de licenciés, cochez la case de validation en bas de l'écran et appuyez sur « Enregistrer les modifications » :



Répétez cette démarche pour tous les licenciés du ou des GSA d'origine.

6. Validation de ces licences par la ligue régionale

La ligue régionale va maintenant procéder à un contrôle de cohérence (genre et catégorie corrects par exemple).

Elle va pouvoir valider ou invalider chaque licence individuellement.

NB : Cette étape d'ajout des licenciés et de validation du GSA support puis de la ligue régionale sera a répéter en cas d'ajout en cours de saison d'un licencié à un regroupement de licenciés existant.

Une fois que la ligue aura validé ces licences, la case « V.LR » sera cochée :



Le collectif regroupement de licenciés est maintenant créé et validé. Il pourra participer aux compétitions dans lesquelles il est engagé.